



L'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie est une Institution fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes. Elle conduit des actions dans les domaines de la politique internationale et de la coopération multilatérale.

A la veille de son X^e Sommet, la Francophonie compte 51 Etats et gouvernements membres ainsi que 5 Etats observateurs. Elle s'appuie sur un opérateur principal (l'Agence intergouvernementale de la Francophonie), 4 opérateurs directs (l'Agence universitaire de la Francophonie, TV 5, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association internationale des maires francophones) et une assemblée consultative (l'Assemblée parlementaire de la Francophonie).

Elu par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors du IX^e Sommet de Beyrouth en octobre 2002, le Secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf, a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2003.

Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, République centrafricaine, Communauté française de Belgique, Union des Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, ARY Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

Cinq observateurs

Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie.

Pays candidats

Les décisions relatives aux demandes d'adhésion et de modification de statut à l'OIF seront prises par les chefs d'Etat et de gouvernement à Ouagadougou :

- pays désirant adhérer en qualité de membres observateurs : Arménie, Autriche, Croatie, Géorgie et Hongrie ;
- pays désirant adhérer en qualité de membres associés : principauté d'Andorre et Grèce.

L'OIF en cinq dates	
2002	Election d'Abdou Diouf au poste de Secrétaire général de l'OIF
1998	LACCT devient l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, opérateur principal de l'OIF
1997	Adoption de la Charte de la Francophonie et création du poste de Secrétaire général de la Francophonie
1986	Tenue du premier « Sommet » de la Francophonie à Versailles (France)
1970	Signature à Niamey du traité instituant l'Agence de coopération culturelle et technique, première Organisation intergouvernementale francophone, sous l'impulsion des Présidents Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba et du prince Norodom Sihanouk

I. Membres

L'OIF réunit 51 Etats et gouvernements membres et 5 observateurs, soit une population de plus de 500 millions de femmes et d'hommes. Présente sur les cinq continents, la langue française est la langue maternelle ou seconde de 175 millions de personnes à travers le monde. Le nombre d'apprenants de français est estimé à 82,5 millions d'autres.

Cinquante et un Etats et gouvernements membres et associés

Albanie, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada-

Ville	Année	Thème
Ouagadougou	2004	« La Francophonie, espace solidaire pour un développement durable »
Beyrouth	2002	« Dialogue des cultures »
Moncton	1999	« Jeunesse »
Hanoi	1997	« Renforcement de la coopération et de la solidarité francophones pour la paix et le développement économique et social »
Cotonou	1995	« La Francophonie, espace d'échange et de solidarité pour un développement humain et durable »
Maurice	1993	« Unité dans la diversité »
Paris (Chaillot)	1991	-
Dakar	1989	-
Québec	1987	-
Paris (Versailles)	1986	-



II. Le système institutionnel

1. Les instances politiques

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, plus communément désignée par le terme de « sommet » rassemble tous les deux ans, depuis 1986, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Depuis octobre 2002, la Conférence est présidée par le président du Liban, Emile Lahoud, et ce jusqu'au X^e Sommet de la Francophonie qui se tient à Ouagadougou, Burkina Faso, les 26 et 27 novembre 2004 sur le thème « La Francophonie, espace solidaire pour un développement durable ».

La Conférence ministérielle de la Francophonie est composée des ministres des Affaires étrangères ou des ministres chargés de la Francophonie des pays membres de l'OIF.

Elle a pour mission de veiller à l'exécution des décisions arrêtées par le sommet et de préparer le sommet suivant. Elle siège également comme Conférence générale de l'Agence intergouvernementale.

Depuis décembre 2003 à Paris, la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie est assurée par Youssouf Ouedraogo, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso. La 20^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie se déroule à Ouagadougou, le 24 novembre 2004.

L'OIF s'appuie également sur les travaux et les recommandations de deux conférences ministérielles permanentes : la Conférence des ministres francophones de l'Education (Confémen), la Conférence des ministres francophones de la Jeunesse et des Sports (Confejes), et de conférences ministérielles sectorielles, comme celle tenue sur la société de l'information à Rabat, en septembre 2003. A ce jour, 18 conférences ministérielles sectorielles ont eu lieu.

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) est composé des Représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'Etat ou de gouvernement membres des sommets. Il est chargé de la préparation et du suivi du sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Présidé par le Secrétaire général de la Francophonie, il siège également comme conseil d'administration de l'Agence intergouvernementale.

2. Secrétaire général

Depuis le Sommet de Hanoi, en novembre 1997, le dispositif institutionnel a été complété par la création d'un Secrétariat général, placé sous l'autorité d'un secrétaire général.

Le Secrétaire général de l'OIF veille à l'harmonisation des programmes et des actions de l'ensemble des opérateurs francophones. A cette fin, il préside un conseil de coopération qui réunit l'Agence intergouver-

nementale de la Francophonie, les autres opérateurs et l'Assemblée consultative.

Abdou Diouf a été nommé Secrétaire général par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Beyrouth, en octobre 2002. Il a succédé à Boutros Boutros-Ghali, qui a occupé ces fonctions de janvier 1998 à décembre 2002.

Abdou Diouf a nommé des envoyés spéciaux pour soutenir la diversité culturelle et d'autres pour mener des actions dans les pays en crise. Ainsi, une représentation spéciale à Abidjan (Côte d'Ivoire) a été ouverte à la suite de la nomination, en février 2003, de Lansana Kouyaté en qualité de Représentant spécial de l'OIF pour la Côte d'Ivoire.

Le Secrétaire général dispose, dans l'exercice de ses fonctions politiques, des services de la délégation aux droits de l'Homme et à la démocratie dans le domaine de l'appui aux processus démocratiques et à la paix. Son action est soutenue par quatre Représentations permanentes auprès des Nations unies (New York et Genève), de l'Union européenne (Bruxelles) de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (Addis-Abeba).

Le Haut Conseil de la Francophonie, placé auprès du Secrétaire général, est chargé d'assurer une fonction de réflexion sur les tendances majeures de l'évolution de l'actualité ainsi que sur l'avenir qui s'en dégage à moyen et long terme pour la Francophonie.

3. Acteurs de la coopération multilatérale francophone

L'OIF s'appuie sur un opérateur principal, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, et 4 opérateurs directs : l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association internationale des maires francophones et TV 5. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est l'assemblée consultative de l'OIF.

L'opérateur principal

L'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a été fondée en 1970. Elle développe des programmes de coopération dans cinq champs prioritaires : mise en valeur de la diversité culturelle et linguistique ; paix, démocratie et justice ; éducation, formation, jeunesse ; développement et solidarité ; insertion de la Francophonie dans la société de l'information. Sa principale mission est d'agir pour que les pays du Sud acquièrent les moyens de maîtriser le processus de leur développement et arrivent à générer leur propre dynamique par un développement humain et social durable et équitable.

L'Agence est chargée de l'organisation et du suivi des conférences ministérielles sectorielles (18 organisées à ce jour, dans divers secteurs d'activités).

L'AIF dispose de deux instituts spécialisés : l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation basé à Bordeaux (France) et l'Institut



de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie situé à Québec (Canada-Québec). Elle s'appuie sur trois bureaux régionaux, à Lomé (Togo) pour l'Afrique de l'Ouest, à Libreville (Gabon) pour l'Afrique centrale, à Hanoi (Vietnam) pour l'Asie-Pacifique, et sur une antenne régionale pour les pays d'Europe centrale et orientale à Bucarest (Roumanie).

Administrateur général : Roger Dehaybe
www.agence.francophonie.org
 Courriel : agence@francophonie.org

Quatre opérateurs directs

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a été fondée en 1961. L'AUF est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français.

Elle contribue au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français.

L'AUF rassemble 526 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le monde et 32 réseaux scientifiques multilatéraux. Son action est coordonnée par 9 bureaux régionaux et plus de 31 implantations répartis sur les cinq continents.

Recteur : Michèle Gendreau-Massaloux
<http://universites.francophonie.org>
 Courriel : info@auf.org

TV 5 : avec plus de 147 millions de foyers recevant TV 5 sur les cinq continents et 59 transporteurs satellitaires, TV5 offre, 24 heures sur 24, des regards croisés sur le monde.

Seul vecteur télévisuel en langue française disponible dans la quasi-totalité des pays, et troisième chaîne au

palmarès des télévisions internationales, TV 5 propose huit signaux « régionaux ».

Président-directeur général : Serge Adda
www.tv5.org / Courriel : www.tv5.org/contact

L'Université Senghor d'Alexandrie : l'université internationale en langue française au service du développement africain, nommée Université Senghor d'Alexandrie, a été créée par le Sommet de Dakar (mai 1989) qui l'a reconnue d'utilité publique internationale. Cette institution de 3^e cycle a pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau et d'orienter leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement : gestion de projets, gestion des institutions financières, gestion de l'environnement, nutrition-santé et gestion du patrimoine culturel.

Président du conseil d'administration : Hany Mahfouz Helal
 Recteur : Fernand Texier
www.usenghor-francophonie.org
 Courriel : rectorat@usenghor-francophonie.org

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) : opérateur spécialisé dans le développement urbain, l'AIMF rassemble 115 capitales et métropoles réparties dans 46 pays. Elle est à la fois un forum de concertation entre les maires et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale. Elle réalise en outre des projets qui contribuent à l'amélioration du bien-être des populations et à la modernisation de la gestion municipale.

Président d'honneur : Jacques Chirac
 Président : Bertrand Delanoë
 Secrétaire permanent : Pierre Figeac
www.maires.francophonie.org
 Courriel : sp@aimf.asso.fr

Les budgets de la Francophonie

Les contributions volontaires des Etats et gouvernements membres à destination des opérateurs de l'OIF sont versées au Fonds multilatéral unique (FMU).

Le Secrétaire général est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone financée par le FMU.

Le Conseil permanent de la Francophonie arrête les décisions d'affectation du FMU et en examine l'exécution.

D'autres contributions sont versées directement aux opérateurs.

Les chiffres ci-dessous (en millions d'euros) présentent la synthèse des budgets des opérateurs de la Francophonie.

	2003	2004
AIF	76,5	83,1
AUF	48,4	49,9
TV5	82,2	86,5
AIMF	4,1	4,9
Université Senghor	2,5	2,7
Total	213,7	227,1



III. Sites Internet de la Francophonie

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Autres sites

- Sommets de la Francophonie
- Site du Sommet de Ouagadougou
- Journée internationale de la Francophonie
- Contribution francophone au SMSI
- La Francophonie en images
- Jeu éducatif : « Voyage francophone »

www.francophonie.org

www.sommet-francophonie.org
www.sommet-francophonie.org/ouaga2004
www.20mars.francophonie.org
www.smsi.francophonie.org
www.francophonie.org/images
www.jouer.francophonie.org

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE

- Site principal
- Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)
- Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif)
- Centre international de documentation et d'information de la Francophonie (Cifdi)

www.agence.francophonie.org

www.iepf.org

www.intif.francophonie.org/

www.cifdi.francophonie.org/

Sites dans les secteurs de la coopération et du développement

- Forum sur le pluralisme culturel
- Médiaf, réseau des médias francophones
- Portail droit francophone
- Portail de la jeunesse francophone
- Programme de mobilité des jeunes (PMJ)
- Espace économique francophone
- Base des savoirs francophones en formation professionnelle et technique
- Médiaterre, système d'information mondial pour le développement durable
- Portail des professeurs de français
- Fonds francophone des inforoutes
- Formation à Internet

www.planetagora.org/forum.html

www.mediaf.org

www.droit.francophonie.org

www.jeunesse.francophonie.org

www.pmj.francophonie.org

www.espace-economique-francophone.com

www.francophoniefpt.org

www.mediaterre.org

www.franc-parler.org

www.agence.francophonie.org/ffi/

www.francophonie.org/Decouvrir/

OPÉRATEURS DIRECTS

AUF

- Espace boursier
- Infothèque francophone
- Formation ouverte et à distance

www.universites.francophonie.org

www.boursiers.info

www.infotheque.info

www.auf.org/formation-distance

TV 5

- Cités du monde « Ouagadougou »
- Cités du monde
- Espace Enseignants

www.tv5.org

www.tv5.org/ouagadougou

www.cites.tv

www.tv5.org/enseignants

Université Senghor

www.usenghor-francophonie.org

AIMF

www.maires.francophonie.org

ASSEMBLÉE CONSULTATIVE

APF

www.apf.francophonie.org

PARTENAIRES

- Trois espaces linguistiques
- Confémen
- Confejes
- Jeux de la Francophonie
- FFA
- OING francophones

www.3el.org

www.confemen.org

www.confejes.org

www.jeux.francophonie.org

www.ffa-int.org

www.oing.francophonie.org